

UE 2 -227 – AIDE SOIGNANT ET AIDE FAMILIAL

COMMUNICATION : EXPRESSION ORALE ET ECRITE APPLIQUEE AU
SECTEUR DU SERVICE AUX PERSONNES.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :
Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera, à partir de consignes précisant une situation de communication courante reflétant une situation professionnelle prévisible, qu'il est capable de :
1. participer spontanément à des situations de communication propres au secteur de l'aide aux personnes :
1.1. Exposer par écrit un sujet en rapport avec le métier en respectant les indications des balises alpha et beta
1.2. Exposer oralement un sujet en rapport avec son métier
1.3. Résumer les idées essentielles d'un exposé oral
1.4. Poser des questions adéquates sur un sujet exposé
2. En formulant une réponse à une demande de complément d'information ;
2.1. L'élève est capable de répondre correctement aux questions qu'on lui pose sur un exposé choisi en rapport avec son métier
2.2. L'élève est capable de reformuler une demande
3. En encourageant la participation de l'autre ou du groupe;
3.1. Fait intervenir les autres personnes lorsqu'il présente un exposé oral qui porte sur le métier
3.2. Gère bien le groupe lorsqu'il fait une intervention orale
4. En explicitant d'une manière objective la relation d'un événement ;
4.1. Exposer de manière objective la relation d'un événement
5. En expliquant la méthode qu'il emploie pour réduire la subjectivité de son message ;
5.1. Repérer ce qui est subjectif dans un message
5.2. Corriger le message pour le rendre objectif
6. Rédiger un rapport d'observation succinct en soignant son expression écrite et son orthographe.
6.1. Respecter l'orthographe dans la présentation des divers travaux
6.2. Respecter l'expression écrite lors de la présentation de divers travaux
Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :
* la précision de la réponse donnée ;
* la clarté dans l'expression orale ou écrite ;